



## COMMISSION DE COOPÉRATION ENVIRONNEMENTALE

### Session du Comité consultatif public mixte n° 96-03

Le 18 juillet 1996

#### Compte rendu sommaire

Les membres du Comité consultatif public mixte (CCPM) de la Commission de coopération environnementale (CCE) se sont réunis le 18 juillet 1996 à San Diego, en Californie, pour y tenir une session ordinaire. L'ordre du jour, la liste des participants, les avis au Conseil n° 96-1, n° 96-2, n° 96-3, la présentation écrite de M. Dan Torrez, l'agenda et les listes des participants de la réunion conjointe avec la *BECC* figurent respectivement aux annexes A, B, C, D, E, F et G.

#### COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

Dans son compte rendu, le président fait part aux membres du CCPM des dernières actions entreprises afin de planifier la présente session, la réunion publique préparatoire du 19 juillet 1996 à San Diego et la session publique du Conseil qui aura lieu le 1<sup>er</sup> août 1996 à Toronto.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION N° 96-03 (18 juillet 1996)

L'ordre du jour est modifié afin de permettre aux membres du CCPM de discuter à huis clos du dossier de Cozumel.

Il est précisé à cet item de l'agenda que le Rapport Annuel 1995 de la CCE sera disponible sous peu.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU COMPTE RENDU DE LA SESSION N° 96-02

Le compte rendu de la session ordinaire n° 96-02 qui eut lieu le 20 juin 1996 à Montréal a été adopté tel que proposé.

#### RÉUNIONS PUBLIQUES PRÉPARATOIRES DU CCPM

Le président du Comité rend compte brièvement de la tenue de la réunion publique préparatoire du 21 juin 1996 à Montréal et de la planification de la réunion publique préparatoire du 19 juillet 1996 à San Diego.

Les membres du CCPM approuvent l'ébauche du résumé de la réunion publique préparatoire de Montréal. Il est précisé que le CCPM présentera un rapport final au Conseil suite à la session du 1<sup>er</sup> et 2 août 1996. Ce rapport résumera les présentations orales et les documents écrits qui ont été présentés au CCPM. Deux annexes figureront respectivement à ce document soit a) la liste des présentations orales et b) la liste des documents écrits. Le rapport final sera public et devrait être disponible au cours du mois de septembre.

Il est précisé que les membres de CCPM transmettront au Conseil lors d'un déjeuner de travail le 1<sup>er</sup> août à Toronto, les commentaires du public qui ont été entendus lors des réunions publiques de Montréal et San Diego

En dernier lieu, la discussion d'un document de travail proposant des lignes directrices relatives aux consultations publiques du CCPM. Basé sur l'expérience des précédentes réunions publiques organisées par le Comité, ce document a comme principal objectif de clarifier le processus permettant la participation des citoyens aux diverses activités de la CCE. Certains items seront ajoutés à la nouvelle version de ce document soit de:

- Mettre l'emphasis sur la nécessité que l'aide financière attribuée aux organisations non gouvernementales doit être substantielle;
- Décrire clairement que se sont les organismes désignés par chaque Partie qui ont la responsabilité de recommander les organisations ou les individus qui recevront de l'aide financière;
- Utiliser la définition d'une organisation non gouvernementale qui se trouve dans l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) afin d'établir des critères généraux concernant l'aide financière;
- Préciser que le format des consultations publiques, c'est-à-dire, atelier versus d'autres formes de concepts sera établi en fonction du contexte de la réunion et des sujets qui y seront discutés. Cependant, le meilleur concept peut être un choix entre/ou une combinaison du format plénière et atelier.

Lorsque ce document sera approuvé, le CCPM en transmettra une copie au Conseil.

**Action:**

## **CCPM**

### **SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE 1996**

En fonction de l'agenda provisoire annoté de la prochaine session régulière du Conseil du 1<sup>er</sup> et 2 août 1996 à Toronto, le Président énumère les résolutions que les ministres comptent annoncées lors de cette réunion.

Il est souligné que le Comité souhaite que le communiqué final émis lors de la conclusion de cette session inclu les actions entreprises par le CCPM au cours des derniers mois.

Après avoir passé en revue le programme de cette session, les membres du CCPM recommandent de transmettre au Conseil un avis concernant le processus de sélection des présentations du public aux ministres au cours de l'après-midi du 1<sup>er</sup> août. Voir l'avis n° 96-3 à l'annexe E du présent document.

**Action: Conseil**

### **DOSSIER DE "COZUMEL"**

Le CCPM et le Secrétariat discutent à huis clos du dossier de "Cozumel". Une lettre d'opinion du Secrétariat a été transmise aux ministres, laquelle suggère de préparer un "dossier factuel" en réponse à une pétition de citoyens alléguant une omission d'assurer l'application efficace des lois environnementales lors du processus d'approbation d'un projet d'installation portuaires à Cozumel, au Mexique.

Comme certains du CCPM font état de leur point de vue et de leur inquiétude à l'égard d'aspects particuliers du processus de la mise en application des lignes directrices des articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), il est recommandé de transmettre un avis au Conseil à ce sujet. Voir l'avis n° 96-1 à l'annexe C du présent document.

### **PLANIFICATION DE LA RÉUNION AVEC LA "BORDER ENVIRONMENT COOPERATION COMMISSION"**

Afin de mieux cerner les questions qui seront discutés lors de la réunion avec les membres de la "Border Environment Cooperation Commission", M. Dan Torrez, adjoint de M. Don Morales, présente aux membres du CCPM un bref exposé sur les principaux enjeux environnementales aux frontières des États-Unis et du Mexique. Une copie de la présentation de M. Dan Torrez figure à l'annexe F du présent document.

### **PROGRAMME ET BUDGET 1997**

Le Secrétariat présente aux membres du CCPM le document qu'il a transmis au Conseil concernant l'aperçu préliminaire du Programme et Budget proposé pour 1997.

À défaut de détails sur l'allocation de fonds par poste budgétaire, les membres du CCPM ne sont pas mesures, pour le moment, de transmettre au Conseil un avis à ce sujet. Lorsque le Secrétariat transmettra au Conseil une nouvelle version détaillée de ce document, les membres du Comité aimeraient y voir apparaître les éléments suivants a) une ventilation du budget par projet et par département et b) la liste des projets par priorité; et c) les objectifs et les échéanciers pour chacun des projets proposés.

Entre-temps, le CCPM émet un avis au Conseil concernant le budget du CCPM. Voir l'avis n° 96-2 à l'annexe D du présent document.

**Action: CCPM/Secrétariat**

## **RÉUNION DU CCPM AVEC LA “*BORDER ENVIRONMENT COOPERATION COMMISSION*”**

Le CCPM a rencontré le Conseil d'administration et du Conseil consultatif de la *BECC* afin d'échanger entre eux des informations dont la structure, le mandat, les activités courantes ainsi les objectifs à long terme de leurs organisations respectives.

Il ressort que les deux organisations ont plusieurs points en commun dont, entre autres, leur volonté d'encourager la participation du public dans le programme de leurs activités et de favoriser la mise en oeuvre des projets conjoints entre les pays.

En conclusion, il est entendu que les deux organisations échangeront des informations afin de maintenir le contact et de poursuivre le dialogue entre les deux groupes. Il est d'ailleurs précisé que la CCE et la *BECC* sont actuellement relié via leur site Internet respectif.

L'agenda et la liste des participants de cette réunion conjointe se trouvent à l'annexe G du présent document.

### **AUTRES QUESTIONS**

M. Peter Berle, membre du CCPM et du Comité de sélection du Fonds nord-américain de coopération environnementale (FNACE), informe le CCPM que le choix des groupes qui recevront des subventions suite au premier cycle annuel d'octroi sera annoncé à la fin du mois de juillet. Il est précisé que lors de leur première réunion les membres du Comité de Sélection du FNACE se sont entendus à ce que la définition des activités de “natures communautaires” des lignes directrices du Fonds soit interprétée dans le contexte nord-américain et non strictement locale.

Les membres du CCPM sont d'accord à ce que les autres items du présent agenda soient discutés lors de la prochaine réunion.

### **PROCHAINE RÉUNION**

Les membres du CCPM participeront à la session du Conseil le 1er août à Toronto et prendront part aux activités publiques de cette réunion. La prochaine session régulière du CCPM aura lieu le 2 août à Toronto et celle-ci comme toutes les autres réunions du Comité est ouverte au public.

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 17:15, le 18 juillet 1996.

Rédigé par Manon Pepin, le 19 juillet 1996



**SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE N<sup>o</sup> 96-03**

**Jeudi, le 18 juillet 1996**

Hôtel Marriott, Salle Ovarions, 701, rue A, San Diego, Californie  
Téléphone: (619) 696-9800 Télécopieur: (619) 696-1555

**Ordre du jour**

- 8 h 00 Mot de bienvenue et observations préliminaires (Président)
- 8 h 05 Adoption de l'ordre du jour  
Adoption du compte rendu sommaire de la session n<sup>o</sup> 96-02 (20 juin 1996)
- 8 h 15 Séances publiques préparatoires du CCPM
- Réunion de Montréal (21 juin) et de San Diego (19 juillet)
  - Ébauche de rapport sommaire
  - Les lignes directrices concernant les consultations publiques du CCPM: Jacques Gérin
- 9 h 00 Session ordinaire du Conseil (1996)
- Éléments de base de l'ordre du jour
  - Programme global : déjeuner de travail avec les ministres
- 10 h 00 Programme et budget de la CCE pour 1997
- Présentation du Secrétariat : Greg Block
- 10 h 30 Session à huis clos: Dossier factuel au sujet de Cozumel
- 11 h 30 Planification de la réunion avec la *Border Environment Cooperation Commission*
- Ordre du jour / Contenu
  - Exposé sur les problèmes transfrontaliers États-Unis/Mexique : Dan Torrez
- 11 h 30 Séance publique de la *Border environment Cooperation Commission*  
*San Diego Bar Association Building (À côté de l'hôtel Marriott)*
- 13 h 00. Déjeuner  
*Hôtel Marriott (Restaurant The Rendition)*
- 14 h 00 Autres questions
- Exposé sur le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale : Peter Berle
  - Exposé sur la déréglementation : Greg Block
  - Distribution des documents de la CCE au CCPM
  - Prochaines sessions du CCPM
- 15 h 00 Réunion du CCPM avec le Conseil d'administration et le Conseil consultatif de la *BECC*
- 17 h 00 Fin de la session ordinaire du CCPM
- 17 h 15 Réception conjointe (CCPM-*BECC*)  
*Hôtel Marriott (Salle Rapsody)*



**SESSION DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC MIXTE N° 96-03**  
**Jeudi le 18 juillet à San Diego**

**Liste des Participants**

**Membres:**

**Canada**

Mike Apsey  
Michael Cloghesy  
Jacques Gérin

**Mexique**

Francisco Barnes  
Guillermo Barroso  
Jorge Bustamante  
Maria Cristina Castro  
Ivan Restrepo

**États-Unis**

Peter Berle  
Jon Plaut (Président)  
John Wirth

**Observateurs:**

David Berman	<i>U.S. EPA</i>
Rita Cerutti	Environnement Canada
Greg Cook	<i>Hayes and Boone</i>
Abby Curkeet	Consultante pour le CCPM
Robert Hardaker	<i>U.S. EPA</i>
John Newcomb	<i>Greater Victoria Chamber of Commerce</i>
Elza Saxod	<i>U.S./Mexico Border Progress Foundation</i>
Dan Torrez	Bureau de Dan Morales
Don Wedge	STOP

**Membre du personnel du Secrétariat de la CCE:**

Greg Block  
Tatiana Aparicio  
Maria Garcia  
Manon Pepin



**AVIS AU CONSEIL : N° 96-1**

**Examen des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE**

Lors de sa session du 18 juillet 1996, le CCPM a discuté à huis clos de la situation de «Cozumel», ainsi que de la notification du Secrétariat à ce sujet.

Le CCPM suggère qu'il pourrait être approprié de formuler en temps opportun, après avoir évalué le règlement du processus des communications, une série de recommandations portant sur divers aspects des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE.

18 juillet 1996



**AVIS AU CONSEIL : N°. 96-2**

**Budget du CCPM**

Lors de sa session du 18 juillet 1996, le CCPM recommande que son budget comprenne, pour l'année 1997 et les années subséquentes, un poste budgétaire pour (1) des questions de nature opérationnelle (sessions ordinaires du CCPM, traduction, consultant, travail temporaire, etc.) et (2) la mise en oeuvre de réunions publiques (aspects opérationnels, aide financière aux ONG, annonces dans les journaux, consultant, etc.)

18 juillet 1996





**AVIS AU CONSEIL : N°. 96-3**

**Exposés de la part de membres du public à la session du Conseil**

Comme le nombre de personnes qui désirent s'adresser au Conseil excède le nombre maximal d'intervenants compte tenu du temps disponible à cette fin, le CCPM suggère au Conseil que les membres du public qui s'adresseront au Conseil dans l'après-midi du 1<sup>er</sup> août à Toronto soient choisis par les participants à cette session selon un processus juste et équitable comprenant, par exemple, un nombre équilibré d'intervenants de chacune des Parties. Pour procéder à la sélection, il est recommandé de recourir à la formule de la table ronde.

18 juillet 1996

Notes du 18 juillet 1996

Compte rendu au CCPM

Problèmes environnementaux à la frontière entre le Texas et le Mexique

Par Daniel T. Torrez

## 1 APERÇU GÉNÉRAL

La frontière américano-mexicaine couvre environ 2 000 milles, depuis l'océan Pacifique jusqu'au golfe du Mexique. Malgré la frontière politique qui sépare les États-Unis et le Mexique, l'environnement est uniforme dans toute la zone frontalière. Les deux pays partagent les mêmes ressources naturelles. Les villes jumelles qui chevauchent la frontière ont en commun les mêmes bassins d'air et les mêmes aquifères. Le relief frontalier est varié, même si la plus grande partie de cette frontière se trouve surtout dans trois régions désertiques : le Sonora, le Mohave et le Chihuahua. La population limitrophe, qui totalise environ 10 millions de personnes, se répartit de façon inégale. Sur ces 10 millions d'habitants vivant le long de la frontière, environ 9,2 millions sont concentrés dans les grandes agglomérations des 28 villes jumelles que l'on y trouve.

Bien que l'interdépendance des résidents frontaliers devrait être évidente, les décideurs oublient souvent jusqu'à quel point les faits sociaux et économiques se répercutent de l'autre côté de la frontière. L'interdépendance n'est nulle part plus manifeste que dans les *maquiladoras*. Au cours des trois dernières décennies, des centaines de milliers de personnes sont venues peupler les villes jumelles, attirées par les entreprises industrielles des *maquiladoras* situées le long de la frontière mexicaine. L'essor de la population et de l'industrie a durement mis à l'épreuve l'infrastructure déjà insuffisante des zones situées de part et d'autre de la frontière. Depuis 1965, quelque 2 200 nouvelles usines se sont implantées dans les *maquiladoras* mexicaines et ont engagé 670 000 personnes. Soixante-dix pour cent de ces usines se trouvent dans la zone frontalière.

## II. L'EAU

Parmi les problèmes d'environnement que connaît la zone frontalière entre le Texas et le Mexique, il y a celui de la pollution des eaux, de surface comme souterraines. Dans plusieurs des collectivités locales limitrophes, l'absence de moyens d'épuration des eaux usées fait peser une menace sur les sources d'approvisionnement en eau. La pollution des cours d'eau de la zone frontalière a presque entièrement détruit ces ressources naturelles. L'eau du Río Grande, par exemple, est de piètre qualité. Les eaux usées brutes provenant des habitations et des entreprises industrielles ainsi que les eaux de ruissellement chargées de pesticides provenant des terres cultivées se déversent dans ce fleuve.

### III. LES DÉCHETS SOLIDES

Plusieurs des problèmes rencontrés dans la zone frontalière concernent la gestion et l'élimination des déchets solides. Un certain nombre de collectivités locales ne possèdent pas les moyens matériels nécessaires pour effectuer correctement le ramassage, le transport et l'élimination des déchets solides, ménagers aussi bien qu'industriels. Certaines des plus anciennes décharges sont dans un piètre état. Plusieurs des *colonias* texanes ne possèdent aucun service assurant la collecte et l'élimination des déchets de façon convenable. Conséquemment, on assiste souvent à des mises en décharge sauvages dans les limites ou à proximité des *colonias*, avec ce que cela représente d'exposition aux agents pathogènes.

### IV. L'AIR

Dans plusieurs des collectivités limitrophes de la frontière entre le Texas et le Mexique, la qualité de l'air ne répond pas aux normes fixées par l'*Environmental Protection Agency* (EPA) des États-Unis. El Paso, par exemple, connaît un grave problème de pollution atmosphérique. Ce problème s'explique par la présence d'une importante population (El Paso et Juarez réunies) et d'industries lourdes, et par le relief montagneux. Depuis des années, El Paso ne satisfait pas aux normes nationales de qualité de l'air ambiant de l'EPA en ce qui concerne l'ozone et les particules. El Paso a satisfait à la norme relative au monoxyde de carbone pour la première fois en 1994. Dans la partie inférieure de la vallée du Río Grande, la pollution de l'air n'est pas aussi grave, mais l'épandage aérien d'insecticides sur les récoltes et le brûlage de la canne à sucre constituent d'inquiétantes sources de pollution atmosphériques.

### V. LES COLONIAS

L'infrastructure n'a pas suivi le rythme de développement rapide de la zone frontalière. Une bonne partie des habitants des petites localités rurales situées le long de la frontière entre le Texas et le Mexique n'ont pas de logements convenables et ne sont desservies par aucun réseau d'alimentation en eau potable, d'épuration des eaux usées ou d'élimination des déchets solides. Ces conditions d'existence inférieures aux normes se traduisent par une fréquence de maladies anormalement élevée. De telles conditions sont caractéristiques des zones que l'on appelle les *colonias* au Texas. Le terme *colonia* évoque un ensemble résidentiel qui ne dispose pas de l'infrastructure matérielle de base; en espagnol, il signifie « voisinage ». En avril 1996, le *Water Development Board of Texas* estimait qu'environ 351 620 personnes étaient réparties dans les 1 449 *colonias* existantes. Comme celles-ci naissent dans des zones rurales non constituées en corporation, elles ne sont d'ordinaire soumises à aucun règlement de zonage. De façon générale, les normes et les règlements de construction ne s'y appliquent pas lorsqu'on y construit de nouvelles habitations, si bien que le câblage électrique, la plomberie et les autres travaux de construction sont effectués selon des pratiques non sécuritaires. L'épuration insuffisante des eaux usées et l'évacuation antihygiénique des eaux d'égout entraînent la pollution de la nappe phréatique et, conséquemment, de la source d'approvisionnement en eau. Il s'ensuit que des maladies comme la dysenterie, les infections causées par la shigella, les hépatites A, B et C, ainsi que la tuberculose atteignent des proportions épidémiques. Ainsi, les *colonias* constituent un exemple frappant du lien qui existe entre l'environnement et la santé publique.



## RÉUNION CONJOINTE CCPM-*BECC*

**Jeudi, le 18 juillet 1996**

Hôtel Marriott, Salon Ovarions  
701 A Street, San Diego, Californie  
15:00 à 17:00

### Agenda

- 15:00** Mot de bienvenue et observations préliminaires par le président du CCPM: Jon Plaut
- Commentaires du président de la *BECC*: Jorge Bustamante
- Commentaires des co-présidents du Conseil consultatif de la *BECC*:  
Sandra Ferniza and Oscar Romo
- Bref résumé des activités courantes de la *BECC*: Roger Frauenfelder, Directeur exécutif
- Bref résumé des activités courantes de la CCE: Greg Block, Directeur
- Échange entre les participants
- 17:00** Fin de la réunion
- 17:15** Réception conjointe CCPM-*BECC*  
*Salon Rapsody*

# RÉUNION CONJOINTE CCPM-*BECC*

## Liste des Participants

### Membres du CCPM:

#### **Canada**

Mike Apsey  
Michael Cloghesy  
Jacques Gérin

#### **Mexico**

Francisco Barnes  
Guillermo Barroso  
Jorge Bustamante  
Maria Cristina Castro  
Ivan Restrepo

#### **États-Unis**

Jon Plaut (Président)  
Peter Berle  
John Wirth

### Personnel de la CCE:

Greg Block  
Tatiana Aparicio  
Maria Garcia  
Manon Pepin

### Membres du Bureau des directeurs de la *BECC*:

#### **Mexico**

Jorge Bustamante (Président)  
Antonio Azuela de la Cueva  
Arturo Herrera Solis  
Rogelio Ramos Oranday

#### **États-Unis**

John Bernal  
Peter Silva  
Lynch Taylor

### Membres du Conseil consultatif de la *BECC*:

#### **Mexico**

Oscar Romo (Co-Président)  
Alfredo Alvarez Cardenas  
Manuel Flores

Maria de los Angeles Pozas  
Elida Rizzo  
Maria Josefina Guerrero  
Arturo Sepulveda

**États-Unis:**

Sandra Ferniza (Co-Présidente)

**Personnel de la BECC:**

Roger Frauenfelder  
Luis Raul Dominguez  
April Lander  
Chuch Sheehan  
Tracy Williams

**Observateurs:**

Steve Allbee	<i>U.S. EPA, Washington, D.C.</i>
David Berman	<i>U.S. EPA</i>
Javier Cabrera	<i>PROFEPA, Mexico, D.F.</i>
Rita Cerutti	<i>Environnement Canada</i>
Robert Hardaker	<i>U.S. EPA</i>
Jesus Luevano	<i>CILA, Cd. Juarez</i>
Maria Trejo	<i>U.S. Department of State, Washington, D.C.</i>
Bobby Ybarra	<i>U.S. IBWC, El Paso</i>
Dan Torrez	<i>Bureau de Dan Morales</i>
Patrick Whelan	<i>U.S. EPA, Washington, D.C.</i>